

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 44 du 27 décembre 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 10 septembre 2012 relatif à l'entretien professionnel et à la reconnaissance de la valeur professionnelle des fonctionnaires et de certains agents non titulaires civils du ministère de la défense.

Du 21 novembre 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 10 septembre 2012 relatif à l'entretien professionnel et à la reconnaissance de la valeur professionnelle des fonctionnaires et de certains agents non titulaires civils du ministère de la défense.

Du 21 novembre 2018

NOR A R M H 1 8 3 3 1 4 7 A

Texte modifié :

Arrêté du 10 septembre 2012 (JO n° 228 du 30 septembre 2012, texte n° 9 ; signalé au BOC 2/2013 ; BOEM 250.5, 251.1.1.1, 252-0.1.1, 252-1.1.1, 252-3.1.1.2, 253.1.2.1).

Référence de publication : JO n° 286 du 11 décembre 2018, texte n° 3 ; signalé au BOC n° 44/2018.

JO N° 286 du 11 décembre 2018, texte n° 3